



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



ATTESTATION D'ACCUEIL

**Présenter les originaux et fournir les photocopies des documents demandés
Tout dossier incomplet ne sera pas accepté**

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Titre d'identité en cours de validité :

- Carte d'identité,
- Passeport,
- Carte de séjour.

Justificatifs de domicile :

- **Pour les locataires** : Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture gaz, eau, téléphone, quittance de loyer) + Contrat de location **ou** Taxe d'Habitation
- **Pour les propriétaires** : Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture gaz, eau, téléphone, quittance de loyer) + Acte notarié de -2 ans ou taxes foncières

Justificatifs de ressources :

- Dernier bulletin de salaire,
- Attestation de versement du R.S.A **plus** un complément d'activité
- Indemnités de Pôle Emploi,
- Dernier relevé de la pension de retraite,
- **Artisans et commerçants : fournir obligatoirement une attestation de revenus mensuels faite par un comptable**

Timbre fiscal de 30 euros : à se procurer dans un centre des finances ou dans un bureau de tabac

- Pour un couple marié,
- Pour un couple marié avec des enfants mineurs,
- Pour une personne majeure ou mineure.

Informations sur l'hébergé (e) :

- Etat-civil complet,
- Numéro et dates du passeport + Validité et autorité de délivrance,
- Adresse complète,
- Lien de parenté avec l'hébergeant,,
- Dates de début et de fin de séjour souhaitées.

CAS PARTICULIER DU MINEUR NON ACCOMPAGNE DE SES PARENTS :

- Une copie de la pièce d'identité et une attestation du parent détenteur de l'autorité parentale (légalisée par une administration compétente) précisant l'objet, la durée du séjour et le nom de la personne à laquelle le mineur sera confié.

***Les dossiers sont à déposer
au service Etat-Civil de la mairie Centrale***

Uniquement sur Rendez-vous